



(Projet de) Déclaration de la 13^{ème} Conférence générale de la CONFRASIE

Sur la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

UP
A

Document de travail : V0.3

Préambule

Considérant que la dynamique du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein de la région Asie-Pacifique s'inscrit dans un contexte de contrainte et de mutation, qu'il soit académique, technologique, environnemental, culturel, social, juridique ou économique, qu'il soit local, national, régional ou international.

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont conscients de la nécessité d'inscrire ces mutations dans leurs plans stratégiques de développement, et ainsi de leur permettre d'assumer pleinement une responsabilité sociétale en tant qu'opérateurs stratégiques du développement.

Considérant que la responsabilité sociétale du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est un processus continu qui intègre dans la définition et la mise en œuvre des missions d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche les défis que doit relever la société, et ceci en tenant compte des principes liés à sa responsabilité sociétale et des valeurs qui caractérisent l'institution.

Considérant que le développement actuel de l'enseignement supérieur et de la recherche doit intégrer dans sa définition des exigences d'employabilité, d'insertion professionnelle et de culture de l'entrepreneuriat. Ce développement, pensé comme un défi majeur pour les établissements, donne tout son sens à leur mission sociétale.

Considérant que le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, opérateur du développement local et global, implique de développer une offre d'expertise qui réponde aux grands défis sociétaux.

Considérant que la responsabilité sociétale implique pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'œuvrer ensemble en vue de proposer des réponses communes et appropriées à la diversité des établissements, dans une logique de solidarité active, en associant les nombreux acteurs politiques et socio-économiques qui se reconnaissent dans cette stratégie

Considérant que la CONFRASIE décide de s'engager résolument dans une stratégie partenariale, efficace et opérationnelle relevant les enjeux de la responsabilité sociétale en tenant compte de la diversité des systèmes universitaires qui y sont représentés tout en s'appuyant sur la richesse du réseau de ses établissements membres.

Nous, établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de la CONFRASIE, déclarons la nécessité de :

- Définir le périmètre de notre responsabilité sociétale ainsi que les principaux domaines d'action qui y sont rattachés en relation avec nos missions.

- Formaliser des principes liés à la responsabilité sociétale dans le cadre de notre stratégie de développement et la mise en place de nos plans d'action opérationnels.
- Structurer des instruments de pilotage au service de la responsabilité sociétale dans le cadre d'une gouvernance universitaire fondée sur le dialogue, la transparence et centrée sur la performance.
- Valoriser la responsabilité sociétale dans le cadre d'une stratégie partenariale associant acteurs politiques et socio-économiques ainsi que ceux de la société.
- Promouvoir une conduite socialement responsable au sein de nos structures dans le cadre d'une gouvernance incluant les individus et les groupes ayant un intérêt dans les décisions que nous prenons et les activités que nous développons au service d'un meilleur enracinement territorial.
- Mettre en place un dispositif de communication permettant de nous montrer pleinement responsable et comptable de nos actions envers la société.
- Intégrer dans la mise en œuvre de nos missions les valeurs d'éthique dans le pilotage des activités, celles d'équité dans l'accès aux services offerts et celles d'égalité Femme-Homme dans nos structures et notre fonctionnement interne.
- Promouvoir l'éco-responsabilité au service d'une politique de gestion des infrastructures et des matériels, respectueuse du développement durable, en y incluant une évaluation systématique de l'impact de nos activités sur l'environnement.
- Promouvoir au sein de nos communautés universitaires une culture du respect de l'environnement au service de la qualité de vie au travail sur le campus, en y intégrant un renforcement des liens sociaux et du vivre ensemble.
- Promouvoir une offre de formation professionnalisante de qualité qui vise à former des citoyennes et de citoyens responsables et conscients des défis majeurs que doit relever la société.
- Valoriser un dialogue permanent entre monde académique et acteurs socio-économiques permettant aux étudiants de développer l'esprit d'initiative et de créativité.
- Développer des dispositifs d'aide aux étudiant(e)s défavorisé(e)s en vue d'accéder à notre offre de formation et de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.
- Promouvoir une culture numérique aussi bien en termes de maîtrise de sa pratique qu'en termes de responsabilité citoyenne dans son usage.
- Développer une offre de formation tout au long de la vie au service de l'évolution des compétences et des métiers en vue de répondre aux besoins de développement socio-économique de la société.
- Développer des programmes de recherche-innovation au service des attentes de la société et communiquer sur leurs impacts positifs sur l'environnement socio-économique.
- Promouvoir les dispositions du protocole de Nagoya adopté en 2010 en vue de réglementer l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées ainsi que le partage juste et équitable des avantages en découlant.
- Mettre en place une politique de gestion des infrastructures et des matériels qui intègre dans sa mise en place des espaces dédiés au renforcement du dialogue avec la société.

- Mettre en place un observatoire de la responsabilité sociétale de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, piloté par le bureau de la CONFRASIE, en vue de diffuser les bonnes pratiques.

Adoptée à Ho Chi Minh-Ville (Vietnam), le 7 mai 2019, dans le cadre des travaux de la 13^{ème} Assemblée générale de la CONFRASIE.